

POLICULTURES

Juin-juillet 2012

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 164

Europe créative, la culture en demeure de rendement, page 4 > Langues minoritaires, un combat permanent, page 5 > L'Aquitaine mélange culture et économie créative, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : le sommeil des intellectuels, page 7 > Excentrique, plus qu'un festival, page 8 > Femmes artistes, page 9 > Kerguehennec, château d'art, page 10 > Clermont-Ferrand : les textiles du monde en festival, page 11 > Le livre sur la table ministérielle, page 12 > Le bassin minier du nord au patrimoine mondial, page 13 > Les Halles de Reims retrouvent la vie, page 14 > Un mois culturel en bref, page 15 > Note de lecture : histoire administrative du ministère de la culture, page 16 >

CRÉATIVE

Le spectacle vivant est préservé: le gel de 6% des crédits prévu par le précédent gouvernement est levé. Opération symbolique bien venue à la veille du festival d'Avignon, où la profession est toujours particulièrement sourcilieuse. Catherine Trautmann en avait fait l'amère expérience qui, à peine nommée, avait dû affronter le courroux d'Avignon pour cause de froid budgétaire. Une situation qu'il est plus sage d'éviter à Aurélie Filipetti.

Mais au-delà de cette concession au secteur qui reste l'enfant chéri de la politique ministérielle ? Le candidat Hollande ne l'avait pas caché : la culture, contrairement à ce qu'avait été le programme de Martine Aubry, ne figurait pas dans ses priorités. La politique de la culture va donc entrer dans une ère de rigueur, particulièrement difficile alors qu'il n'existe à peu près aucune marge de manœuvre.

Est-ce à dire que rien n'est possible ? Certes pas. Toute l'action publique n'est pas dans la masse globale du budget. Il faut aussi voir la position générale de l'État vis-à-vis de la culture. Quels objectifs donne-t-on à une politique ? comment se situe-t-on dans le débat, central, de la place de la culture par rapport à l'économie, par rapport à l'industrie culturelle ?

De ce point de vue, les débuts de la ministre sont plutôt encourageants. Quelques repères:

suite page seize

L'EUROPE DEVANT SON DÉFI CULTUREL

Plus d'un demi-siècle après avoir décidé de s'unir, l'Europe continue de se chercher. Il est vrai que celle qui se cherche aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celle qui élaborait les premiers traités, plus petite, et dominée politiquement par la France. A la sortie de la guerre, engagée dans une logique de réconciliation, peu sûre des sentiments des uns et des autres, elle imaginait des mécanismes d'intégration économique, jugés les plus à même d'assurer les objectifs visés.

L'Europe d'aujourd'hui, dans un contexte très différent, continue de se fonder sur l'économie,

et elle le fait d'autant plus facilement que ce qui était nécessité stratégique en 1950 est devenu, sous l'influence anglo-saxonne, idéologique : hors du marché, pas de salut.

Pas étonnant, dès lors, que les Européens aient un sentiment d'appartenance à l'Europe plutôt faible, et en baisse. Son défi, dans la crise, n'est pas seulement économique et financier, il est aussi culturel.

Lire nos pages focus 2 à 6



Les Halles de Boulogne, à Reims, vont reprendre du service à l'automne, après avoir failli disparaître, victimes de l'usure du béton et de l'indifférence des élus d'alors. Classées en 1990, elles réapparaissent dans une splendeur insoupçonnée, après une belle restauration.

Lire page 15

L'EUROPE DEVANT SON DÉFI CULTUREL

L'Europe de la culture continue de s'avancer masquée, comme si l'Union n'osait pas se poser la question centrale de son rôle dans la construction d'un esprit européen

La crise européenne met, une fois de plus, le continent devant la question qu'elle n'a jamais abordée de front, celle de sa culture et de la part de celle-ci dans son identité.

Certes, la crise est financière. Mais elle a souligné des divergences de comportement et d'approche, et a fait éclater tout ce qui pouvait ressembler à la création d'une conscience commune.

Les économistes partisans de l'intégration européenne ont cru naguère forcer le destin en suggérant l'idée d'une monnaie commune. Ils en imaginaient les conséquences : une politique économique nécessairement commune, et une convergence puis une fusion des politiques ; une voie silencieuse, en somme, vers l'unité. Ce scénario n'a pas fonctionné. On constate que l'Europe économique ne débouche pas spontanément sur une Europe politique. Manque toujours le vouloir-vivre ensemble. On peut même observer que ce vouloir-vivre ensemble a reculé. On n'a pas trouvé ce qui cimentait les Européens entre eux.

SITUATION MARQUÉE

Pourrait-on compter sur la culture ? La situation est contrastée. Nombreux sont les artistes qui nouent des liens à travers le continent ; ils y sont même aidés par des programmes européens. Mais en Europe, aujourd'hui, la culture doit s'avancer masquée. Les institutions européennes veulent bien aider - un peu - la culture, à condition que les programmes culturels n'aient pas des objectifs artistiques, mais économiques et sociaux. Déjà, c'est par les programmes de développement régional (FEDER) ou la coopération transfrontalière (Interreg) que la culture a trouvé ses meilleures opportunités, plus que dans les programmes "culture". Les perspectives qui s'ouvrent avec le futur programme "Europe créative" (*lire page 4*) sont marquées, plus que jamais, par l'obsession économique.

Dans les discours, objectera-t-on, plus que dans la réalité. Dans la réalité, le programme à venir sera mieux doté que le précédent, si la proposition de la Commission est acceptée. Et les orientations sont plutôt bonnes, qui

encouragent, encore, la circulation des artistes et des œuvres. Mais tout cela fait encore petit bras.

Au moins le programme "Europe créative" continuera-t-il à favoriser la circulation des artistes en Europe. Bruxelles a compris que la circulation des hommes était le moyen le plus efficace de construire un espace commun. Il se trouve que cela correspond aussi à une forte demande des artistes, une demande plus forte que les moyens que lui a consacré l'aide européenne, et qui ne peut se satisfaire des bons résultats obtenus par ailleurs par les programmes Interreg dans le domaine culturel, les aires géographiques (le voisinage) retenues étant facteur de limitation des échanges.

D'ABORD UN MARCHÉ

Ce qu'est la réalité de ces échanges, une étude vient d'en donner une idée. L'étude a été réalisée par le Relais Culture Europe*. Elle porte sur les "pratiques de coopération des acteurs français au travers de leur utilisation du programme Culture de l'Union européenne". Certes, elle ne donne qu'une vision partielle de la réalité, puisque la coopération réelle déborde largement le cadre de ce programme, mais on peut en tirer quelques enseignements.

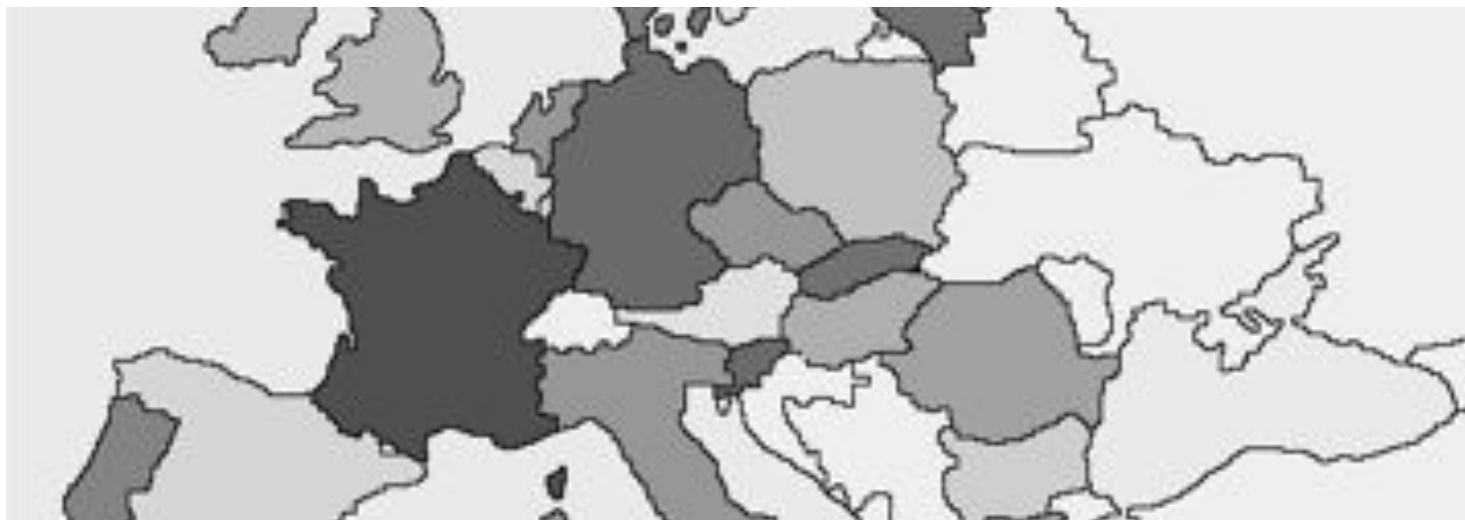
La conclusion un peu brutale que le RCE tire de l'enquête (à la fois quantitative et qualitative) est que l'Europe est plus considérée comme un marché que comme un espace "de solidarité et de coresponsabilité".

Des chiffres : entre 2000 et 2012, 631 "acteurs" français ont été "impliqués" dans des projets de coopération regroupant en moyenne 3,6 partenaires et ayant mobilisé en tout 221 millions d'euros

- les deux tiers de ces coopérations se situent à l'intérieur de l'ancienne Europe des Douze, celle qui existait avant les élargissements à l'est et au nord. Le RCE voit "une difficulté de la coopération culturelle française à se saisir de la dimension continentale de l'Europe" et à "créer les mécanismes supports d'intégration européenne".

- 56% des projets concernent la "création", et 30% le patrimoine





- la France est très présente dans le programme Culture de l'Union européenne entre 2000 et 2012 : 42,5% des projets ont un participant français.

Que tirer de ces données, et de celles qu'on peut lire dans l'article ci-dessous sur le sentiment d'appartenance ? que beaucoup reste à faire, encore, pour une prise de conscience européenne, ou pour un vrai vouloir-vivre ensemble. La crise actuelle de l'Europe donne, en un sens, raison aux stratégies de naguère qui poussaient l'Europe monétaire en sachant qu'elle conduisait nécessairement à l'intégration politique. Et, sur ces bases, le fédéralisme avance donc de nouveau ses pions aujourd'hui, inévitablement. Mais il ne peut y avoir de vraie Europe que si on parvient à

passer d'un fédéralisme subi à un fédéralisme voulu. Et cette étape ne peut se franchir sans que se construise une Europe de la culture.

L'HISTOIRE DES AUTRES

Impossible, par exemple, de bâtir une fédération sans avoir à l'esprit l'histoire des peuples d'Europe centrale et orientale qui viennent à peine de reconquérir leur indépendance. Il faut apprendre leur histoire dans la durée, pour les comprendre, faire de leur histoire la notre, bâtir un avenir sur des projets communs avec des références communes.

La logique serait maintenant de franchir un pas supplémentaire dans la coopération : permettre à ceux qui sont déjà engagés de poursuivre et

approfondir ce qu'ils ont commencé de faire, permettre à d'autres artistes d'accéder à la dimension européenne par le dialogue avec d'autres.

Cela passe par la politique européenne. Même si les enjeux économiques derrière la culture sont considérables aujourd'hui, il faut changer de discours sur la culture, et cesser de ne justifier les budgets qu'on lui concède que par ces enjeux économiques.

Cela passe aussi par les politiques nationales et locales. Que la culture soit systématiquement sacrifiée par les politiques d'austérité, comme c'est le cas dans de nombreux pays européens, n'est pas un bon moyen de faire l'Europe.

*www.relais-culture-europe.org

CONSCIENCE COMMUNE EN BAISSSE

Désenchantés, mais croyant pourtant à des valeurs culturelles européennes spécifiques : tels apparaissent les Européens dans une enquête de l'*Institut Optem* pour le cercle de réflexion "Notre Europe", qui analyse les attitudes et les attentes des opinions publiques européennes depuis un quart de siècle.

"Dans la plupart des pays, relève l'enquête, on observe la claire conscience d'un ciment historique et culturel européen et de valeurs communes fortes". Les Européens "ont conscience d'un modèle européen reposant sur des valeurs culturelles et humanistes, spécifique de l'Europe et différenciant notamment très nettement celle-ci des États-Unis".

Le sentiment d'appartenance a évolué en dents de scie depuis 25 ans. Et il n'est pas actuellement au mieux de sa forme. L'indicateur d'appartenance auquel se réfère l'étude révèle

que son score est de 8 points inférieur à son niveau du printemps de 1985, et de 22 points à son pic historique atteint au printemps de 1991. Le résultat est un sentiment d'appartenance qui ne touche plus de la moitié des habitants que dans à peine douze pays sur 27 : du Luxembourg (70%) à l'Allemagne (50%). La France ne se situe qu'au 19ème rang, avec à peine 44% de la population affirmant son sentiment d'appartenance européenne. L'étude analyse le recul français comme allant de pair avec "la fin des illusions d'une « Europe à la française » et la perte graduelle, au cours des deux dernières décennies, de l'influence de leur pays au sein de l'Union comme ailleurs". On ne s'étonnera pas de voir en queue de peloton le Royaume-Uni (26è avec 29%, juste devant la Lettonie à 26%).

La conscience commune a donc été mise à mal ces dernières années : " on a vu grandir, chez

nombre de citoyens à travers l'Europe, des craintes d'éloignement de ce modèle et de perte de vue de la philosophie d'origine dans les orientations politiques des États membres". En cause, en particulier, les "inquiétudes liées aux dérives du libéralisme économique".

Et pour finir, un avertissement : "L'Europe à laquelle aspirent les citoyens est toujours une Europe inspirée par la valeur de solidarité. Mais elle a perdu de sa visibilité; elle devra se réaffirmer comme telle sous peine de voir l'euromorosité présente se muer en désillusion forte et durable".

Les Européens croient-ils encore en l'UE ?
par Daniel Debomy.

Consultable sur www.notre-europe.eu
Notre Europe est un cercle de réflexion fondé par Jacques Delors.

"EUROPE CRÉATIVE", OU LA CULTURE EN DEMEURE DE RENDEMENT

Le programme européen qui va succéder aux actuels programmes "Culture" et "Médias" justifie un budget en hausse par des objectifs économiques

"Europe créative" : c'est le nom significatif que porte le programme européen unique qui doit, de 2014 à 2020, succéder aux deux programmes actuels culture et médias. *Europe créative*, proposition faite par la Commission en novembre dernier, est maintenant à l'examen des États et du Parlement européen, qui doivent donner leur accord, notamment, à la sensible (37%) augmentation d'un budget qui passerait à 1,8 milliard d'euros. Même si le montant visé reste modeste (on reste, souligne Ann Branch, chef d'Unité Programme culture à la Direction générale éducation et culture de la Commission européenne, au niveau du budget annuel d'une maison d'opéra), il faut justifier cette augmentation. Seul moyen de le justifier : le glissement du culturel au créatif. Qui ancre le sujet dans l'utile, et apporte donc la preuve rassurante que l'argent ne sera pas gaspillé en activités improductives. Programme unique, donc.

Pourquoi ? parce que, expliquait Ann Branch récemment à Paris, lors de la journée organisée par le Relais Culture Europe, il y a des défis communs entre culture et médias, notamment l'impact technologique ; les frontières entre les domaines sont de plus en plus fluides, remarque-t-elle. En pratique, le programme sera décliné en trois volets : culture, médias et transectoriel, qui bénéficieront respectivement de 30%, 55% et 15% des crédits.

CONTINUITÉ

"Culture créative" se situera cependant dans la continuité des programmes actuels sur plusieurs plans : coopération entre institutions culturelles ; soutien aux artistes ; circulation transnationale des œuvres ; diffusion des littératures européennes.

Mais "Culture créative" marquera des inflexions par rapport aux programmes actuels. "On va

identifier les problèmes sur lesquels on peut apporter des solutions, et se concentrer sur eux". Fini le saupoudrage, donc. Fini aussi, ce que ne manquent pas de déplorer bien des acteurs culturels européens, les subventions de fonctionnement. Et puis, le plus neuf, voilà que l'Europe s'intéresse aux publics. Le programme "Europe créative" intègre parmi ses objectifs le soutien au développement de nouveaux publics pour les œuvres européennes. "On veut pousser les organisations culturelles à penser en termes de public", explique Ann Branch.

Le programme "Culture créative" est accompagné d'un nouvel instrument financier, destiné à garantir les prêts bancaires pour faciliter l'accès au crédit des associations et institutions culturelles.

CHYPRE, DES EXPOSITIONS POUR SA PRÉSIDENTENCE

La première présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne, ce deuxième semestre 2012, s'accompagne, en Europe, d'une série d'expositions. Notamment : à Bruxelles (Palais des Beaux-arts, 22 juin au 9 septembre), "Mapping Cyprus" souligne le rôle de Chypre comme carrefour et place stratégique. A Bruxelles encore, les Musées royaux d'art et de culture présenteront la culture antique de Chypre sous le titre "Dialogues dans la culture : Chypre dans la Méditerranée antique" (30 octobre au 17 février) A Paris, le Louvre (Espace Richelieu) accueillera, du 28 octobre au 28 janvier, une exposition sur "Chypre au Moyen-Âge, entre Byzance, orient et occident" : mille ans d'histoire, entre la pénétration chrétienne et la conquête ottomane. A Rome (Palais Quirinal) c'est Aphrodite qui sera célébrée par l'exposition "Aphrodite, Déesse de la Méditerranée, qui traitera du développement du



Carte de Chypre © Leventis Museum

culte d'Aphrodite de la Préhistoire à l'époque romaine (17 octobre au 7 janvier).

La culture ne figure pas parmi les priorités de la présidence chypriote, qui veut une Europe "plus efficace" et "dotée d'une économie plus performante".

LANGUES MINORITAIRES : UN COMBAT PERMANENT

Dans les pays qui les tolèrent comme dans ceux qui les combattent, les langues minoritaires sont toujours en position défensive. Constat avec le comité spécialisé du PEN International

Association internationale d'écrivains présente dans cent cinquante pays, les PEN Clubs s'intéressent notamment aux langues minoritaires et aux droits linguistiques. La dernière session consacrée à ces thèmes vient de se tenir à Barcelone, sous la présidence du PEN Club catalan. Le Comité spécialisé des PEN Clubs a relevé avec intérêt et espoir que le nouveau Président de la République française s'était engagé à faire ratifier la Charte des langues régionales ou minoritaires. Il est lui-même l'auteur d'un "manifeste de Gérone", élaboré il y a un an dans cette ville de Catalogne et qui dresse un certain nombre de principes. Il a constaté aussi que la défense des langues minoritaires est un combat toujours renouvelé dans le monde, des confins de la Chine (où les Youghours continuent d'être brimés) aux pays catalans eux-mêmes. Si la région autonome

de Catalogne a fait de la défense de sa langue le pilier central de sa politique, il n'en est pas de même, s'inquiète le PEN Club catalan, dans les autres autonomies de tradition catalane, le Pays valencien et les Baléares, de même que dans les franges catalanes de l'Aragon, où les autorités font obstacle à la pratique normale de la langue. Une situation qui s'est aggravée, denonce le PEN catalan, depuis l'arrivée au pouvoir du Parti populaire. Dans les écoles de Valence et des Baléares, le catalan ne serait plus que résiduel. Aux Baléares, les noms de lieux catalans commencent à être remplacés par des noms espagnols.

La situation ne concerne pas seulement les pays catalans : en Navarre, la situation de la langue basque connaît la même situation, dénonce le représentant du PEN club basque.

LE MANIFESTE DE GÉRONE

Adopté il y a un an, le Manifeste de Gérone sur les droits linguistiques affirme que "la diversité linguistique est un patrimoine universel qui doit être valorisé et protégé" et que "Le respect de toutes les langues et de toutes les cultures est fondamental pour la construction et le maintien du dialogue et de la paix dans le monde." Il proclame aussi que "Chaque communauté linguistique a le droit d'utiliser sa langue comme langue officielle dans son territoire." Il insiste sur l'importance du rôle de l'école et des médias, et affirme enfin que "Le droit d'utiliser et de protéger sa propre langue doit être reconnu par les Nations-Unies comme l'un des droits humains fondamentaux."

François HOLLANDE Pressé d'honorer sa promesse

L'un des engagements du candidat François Hollande était de faire ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Le nouveau président est rappelé à ses promesses, et pas seulement par les associations représentatives de ces langues en France. Une demande pressante lui vient du Parlement européen. L'Intergroupe pour les minorités et les langues régionales lui a écrit pour le féliciter de ses engagements, et l'encourage

à "mettre en œuvre dès maintenant ces engagements attendus depuis très longtemps par la très grande majorité des députés européens".

Dès le 7 mai, le Réseau européen pour l'égalité des langues avait, en félicitant le nouveau président français, indiqué qu'il attendait de son élection "qu'elle aboutisse rapidement à une véritable reconnaissance de la diversité des langues et des cultures qui

constituent la réalité historique et sociale de la société française notamment par la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires". La lettre souligne que "Jusqu'à aujourd'hui, la France apparaît, par rapport à ses partenaires européens, comme très en retard dans le domaine de la reconnaissance des droits linguistiques".

RENDEZ-VOUS

CAPITALES EUROPÉENNES DE LA CULTURE

L'association *Les Rencontres* organise un colloque sur les capitales européennes de la culture. S'y exprimeront anciennes et futures capitales, ainsi que celles dont la candidature n'a pas été retenue.

Parmi les questions posées : "d'un événement promotionnel à une politique de long terme" ; ou encore "le titre de capitale européenne de la culture, instrument de régénération urbaine ?"

**Capitales européennes de la culture.
Quel devenir, quel avenir ?
19 au 21 juillet Avignon
www.lesrencontres.eu**

POLITIQUE MUSICALE

La musique vivante, sa place dans les politiques culturelles seront au centre des premières rencontres nationales d'*Accord Majeur*, coordination de quelque 300 structures musicales françaises, y compris les plus importantes.

**12 juillet Aix-en-Provence
www.accordmajeur.net**

ASSISES EUROPÉENNES

Dans le cadre des dix ans du FITA, festival international de Théâtre, des "Assises populaires et européennes de la culture, sur le thème « Démocratisation et démocratie culturelle », se tiendront à Grenoble à l'initiative de la compagnie Ophelia Theatre avec la revue *Cassandra*.

**17 novembre
www.opheliatheatre.fr**

L'AQUITAINE MÉLANGE CULTURE ET ÉCONOMIE CRÉATIVE

en bref

UNE RÉPUBLIQUE CULTURELLE DÉCENTRALISÉE

La décentralisation culturelle et ses perspectives seront au cœur de la rencontre nationale qui rassemblera à Avignon toutes les grandes associations d'élus (ADF, AMF, ARF, AMGVF, ADCF, FVM, APVF, AMRF, ACUF, FNCC).

A l'occasion de cette rencontre, les présidents de ces associations signeront une déclaration commune, suite de celle qu'ils ont signée en juillet 2010 dans la même ville d'Avignon et portant engagement en faveur de l'action culturelle.

16 juillet 15 heures
Cloître Saint-Louis
contact@fncc.fr

RÉSIDENCES À L'ÉCOLE

Une journée de réflexion sur les résidences en milieu scolaire, avec trois questions : comment concevoir et réaliser des projets de résidences ? comment marier création et éducation ? peut-on évaluer une résidence ?

La journée est organisée par le Théâtre de la Marionnette à Paris avec, notamment, la Maison du geste et de l'image et le Théâtre Dunois.

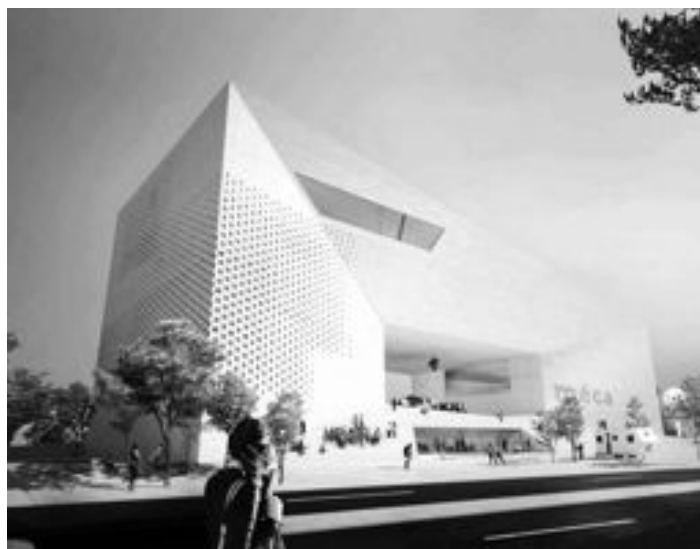
19 septembre
Théâtre Dunois Paris
info@theatredelamarionnette.com

La Région rassemble ses agences culturelles dans une "Maison de l'économie créative et de la culture".

L'Aquitaine va avoir sa "Maison de l'économie créative et de la culture" (MÉCA). Derrière une architecture spectaculaire et un discours emphatique, il y a une réalité concrète : le regroupement en un même lieu du Fonds régional d'art contemporain et des deux agences culturelles du Conseil régional, l'OARA Office Artistique de la Région Aquitaine spécialisée dans le spectacle vivant, et ECLA - Écrit Cinéma Livre Audiovisuel.

L'idée du regroupement des trois instances est née avec le projet d'installer, comme dans d'autres régions, le FRAC dans des locaux correspondant à la vocation que se sont inventées ces institutions au fil du temps : constituer des collections d'art contemporain et les stocker.

Selon le président du Conseil régional, Alain Rousset, "Ce projet de pôle devrait permettre d'accroître la visibilité de l'action culturelle régionale en rapprochant sur un même site les trois structures, véritables outils d'accompagnement de l'économie culturelle". La Région attend aussi du regroupement une certaine



synergie entre les trois entités. La visibilité se manifeste concrètement par une architecture faite pour être remarquée. C'est à cet impératif que répondait le projet présenté par le Danois Bjarke Ingels. Il lui fallait aussi respecter les contraintes propres à chacune des trois structures, et ménager des espaces communs (notamment un auditorium et un restaurant). Sur les berges de la Garonne à Bordeaux, à proximité de la gare Saint-Jean, la MÉCA participera aussi à la reconfiguration du

quartier. Le nom qui est donné à ce nouveau bâtiment : MÉCA, Maison de l'économie créative et de la culture en Aquitaine, répond, lui, aux vents de la mode. Il est aussi la traduction, dans la langue d'aujourd'hui, de l'obsession de rendre la culture rentable.

Le coût prévu du chantier est de 52 millions d'euros (Région 48 millions et État 4 millions). Les travaux devraient commencer dans un an pour une ouverture au printemps 2015.

Barakaldo, ville de l'agglomération de Bilbao, et Tournefeuille, de l'agglomération toulousaine, se sont engagées dans un projet Interreg qui veut "expérimenter comment des villes de périphérie peuvent être des villes créatives au sein de leur métropole. Des villes créatives, c'est-à-dire des villes qui vont mettre en œuvre une dynamique de développement durable et d'attractivité du territoire grâce à l'art et à la culture".

L'Union départementale des centres communaux d'action sociale de la Mayenne a rejoint les signataires de la Charte Culture Solidarité proposée par la Région des Pays de la Loire. Mise en place en 2009, cette Charte a, selon la Région, "trois grands objectifs :

- former et informer les réseaux d'acteurs sociaux à l'offre culturelle existante,
- faciliter l'accès à l'offre culturelle en réduisant les freins financiers, culturels, sociaux,
- mettre en œuvre des opérations spécifiques avec certaines structures afin de faire venir le plus de publics en difficulté sur un évènement précis, avec des actions ciblées de médiation".

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

LE SOMMEIL DES INTELLECTUELS

Quelles nouvelles ? En voici une, de taille. Madame Valérie Fourneyron a pris officiellement ses fonctions de " *ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative*". Quoi ? De " *l'Éducation populaire* " ? Vous n'avez pas peur que la terre vous engloutisse ? Le ringardisme, vous y pensez ? La suspicion de ringardise, qui circule dans tous nos médias et toutes nos élites culturelles, ho, attention !

(C'est probablement parce que le Premier ministre est un ancien socio-cul... Quoi ? Un ancien ringard?)

Arrête. Calme-toi.

Parle-nous plutôt des intellectuels. Les intellectuels se sont toujours désintéressés du système de production et de diffusion des arts (structures, mode de financement *etc.*). On fait comme s'il était sans effet sur les œuvres, les valeurs, les hiérarchies. On se goberge dans la rébellion contre " *l'ordre établi* ", la remise en cause du langage, tout ce qu'on veut, mais jamais personne ne s'avise de contester le système. L'indifférence des " *chercheurs* " (qui ne cherchent jamais de ce côté-là) est stupéfiante. Ah, ils auront bonne mine, nos intellectuels, quand, dans quelques siècles, leurs successeurs s'apercevront que, tandis qu'ils regardaient ailleurs, l'industrie culturelle (nom correct pour *chaubize*) a façonné une civilisation !

Or voilà-t-il pas que soudain, dans un hebdomadaire, apparaît une préoccupation nouvelle. Voyez. C'est une conversation entre Marcel Gauchet et Bernard Stiegler, deux personnalités au propos habituellement intéressant.

Stiegler : " *Les industries culturelles et audiovisuelles doivent faire l'objet d'une discussion publique. On ne peut pas rester les bras croisés devant la captation destructrice de l'attention des enfants qui ruine la vie familiale comme la vie scolaire et les études ultérieures. Il est tout à fait possible d'enrayer cette casse de la jeunesse et les pouvoirs publics en ont avec nous la responsabilité – ce qui est vrai de l'enfance l'étant aussi de l'adolescence et de l'âge adulte.* "

Et il parle plus loin d'une " *grande politique (...)* pour redonner une utilité sociale et un avenir aux industries culturelles en crise " (Marianne, 23 juin 2012). Marcel Gauchet opine.

Oui, les industries culturelles sont dangereuses pour la culture. C'est commencé depuis cinquante ans, les gars !

On me dira que tel ou tel, dans tel ouvrage, avait un

jour signalé le problème, à l'image d'André Schiffrin qui s'est récemment aperçu du danger pour la création littéraire (Policultures n°146, sept 2010). Ou Jean Clair parlant de " *la transformation de l'art en industrie du divertissement* " : " *Réduire la culture à une industrie culturelle, nous y sommes (...)* Preuve est donnée qu'on n'est plus dans une démocratisation de la culture mais dans une massification du culturel ". (Policultures, n° 154 juin 2011). Oui, mais c'est bien tard ! Cinquante ans ! Et on attend toujours un début de mobilisation. Par exemple dans les partis politiques, qui tous se tiennent à l'écart de la question... Bah, ce problème ne doit pas être bien grave.

Une preuve ? Voici ce qu'on pouvait lire le 25 mai dans l'éditorial du quotidien Le Monde, à propos du *Grand prix Eurovision de la chanson*, troublé par des manifestations politiques : ce concours, " *on n'y trouverait rien à redire, sauf à souhaiter bonne chance aux artistes* ". La meilleure presse, sous la plume des grands éditorialistes ne trouve rien à redire au *chaubize*... Va donc ton petit bonhomme de chemin, gentil *chaubize*, on n'a rien à redire. Tandis que sur le salaire des plombiers, ils ont des enquêtes et des questions dérangeantes par wagons !

J'exagère ? Dans le même journal, le 22 juin, une page entière est consacrée au directeur de la Sacem (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique). Pas une critique. Pas une question un peu vache. Pas un : pourquoi le règlement intérieur de la Sacem interdit-il tout débat électoral ? Ou encore : n'avez-vous pas le sentiment d'avoir parmi vous beaucoup d'agents de communications cachés sous le faux-nom d'éditeurs ? Ou encore : n'y-a-t-il pas de conflits d'intérêt dans votre secteur, entre " *éditeurs* " et diffuseurs ?

Allons, je terminerai sur une note positive. Dans La Croix (25 mai), voici un entretien avec Xavier Greffe, un universitaire spécialisé dans l'économie culturelle. A une question sur la culture dans les " *villes créatives* " comme levier de croissance, il répond : " *Rendre une ville créative, ce n'est pas installer de gros équipements culturels dans un centre-ville et y faire venir de temps en temps un opéra qui va jouer devant des spectateurs passifs. Ce genre de chose attire incontestablement les touristes, mais ça ne fait pas une ville créative ! On a aussi dit qu'une ville était créative quand elle attirait la " *classe créative* " (...)* Je crois pour ma part qu'une ville est créative quand elle commence par rendre créatifs les gens qui sont sur son territoire... " Encore un peu et tu vas nous parler de l'éduc pop et du sociocul... Attention au dérapage.



Partons au Québec. Les étudiants y tiennent le pavé depuis des mois, pour combattre l'augmentation des droits d'inscription à l'université. Ceux-ci sont déjà fort élevés mais le gouvernement libéral veut qu'ils se rapprochent de ceux des États-Unis et du reste du Canada. Par rapport au système français, on multiplie par vingt ou trente.

Et soudain les jeunes se réveillent. Et ils ne cèdent pas. C'est un choix de société qu'ils expriment. J'en veux pour preuve, hélas, la réaction des classes populaires québécoises qui semblent ne pas trop appuyer ce mouvement et dont la réaction est plutôt : tous ces gosses de riches n'ont qu'à payer; nous, les pauvres, on n'a pas à les subventionner! Et c'est ça qui surprend les Français : comment les classes populaires québécoises semblent avoir intégré le système de classes libéral.

Et puis restons au Québec en terminant. Un chercheur livre ces chiffres sur le piratage d'œuvres par internet (Le Devoir, 10 mai 2012) : " *42% des fichiers sonores échangés et diffusés étaient au moment de l'analyse des éléments du corpus culturel québécois qui n'existaient pas en magasin et dont la numérisation n'avait pas été effectuée pour le bien commun.* " Et : " *Alors que les nouveautés représentaient 93% des titres offerts en magasin, ces mêmes nouveautés ne comptaient que pour 39% des contenus échangés illégalement.* " Et enfin : " *10% des fichiers ciblaient des titres datant d'avant 1970* ". Le journal déduit que le téléchargement illégal travaille pour la culture.

Retour au problème du *chaubize*. JB

EXCENTRIQUE, PLUS QU'UN FESTIVAL

RENDEZ-VOUS

PORTRAITS DU
BOURBONNAIS



Le Bourbonnais en 1900, tel que la photographie l'a fixé : c'est ce que montre le musée de Souvigny (Allier) dans une exposition intitulée « Les débuts de la photographie dans l'Allier » et qui décline quatre thèmes : la photographie scientifique, touristique, sociologique et médiatique.

23 juin au 18 novembre
www.ville-souvigny.com

JACQUES-HENRI FABRE

Le Muséum national d'histoire naturelle présente au Cabinet d'histoire du Jardin des Plantes, à travers livres, aquarelles, photographies et spécimens, une rétrospective du grand naturaliste Jacques-Henri Fabre. Et suggère, parallèlement, la visite du site qui fut son lieu d'observation, son domaine de Sérignan (Vaucluse), propriété du Muséum.

27 juin au 8 octobre Paris
Route d'Orange Sérignan du Comtat
jhfabre@mnhn.fr

Un festival, sans doute. Mais Excentrique, en région Centre du printemps à octobre, se veut ancré dans les réalités propres des lieux où il se déroule.

Le centre hospitalier Daumezon, à Fleury-les-Aubrais, est l'établissement de soins psychiatriques d'Orléans. Il se distingue, depuis une dizaine d'années, par une politique culturelle active, dont témoigne cette année son intégration dans la programmation du festival "Excentrique". Du 30 mai au 3 juin, le public a pu franchir les portes de l'hôpital pour voir le résultat de deux résidences de création qui y ont été menés : les mobiles (*ci-contre*) réalisés sous la conduite du tandem Maud Hufnagel (comédienne) Laurent Debraux (plasticien), l'installation-spectacle réalisée par un autre tandem, le photographe Kristof Guez et le "phonographe" Marc Pichelin.

RÉSIDENCES

Deux résidences de nature différente. Les premiers ont réalisé trois séquences de quelques jours en février et mai, pendant lesquelles ils ont fait travailler patients et employés de l'hôpital à la réalisation de mobiles. Les seconds ont arpenté l'hôpital pendant plusieurs semaines, y recueillant images et sons. Marc Pichelin parle d'un "voyage entre patients et soignants".

Daumezon a pris l'habitude d'accueillir des artistes en résidence : avant cette collaboration avec *Excentrique*, il avait coopéré avec le FRAC Centre pour recevoir des plasticiens : Laetitia Delafontaine et Grégory Niel (2008), Hai Kitahara (2010), Sophie Dubosc (2011)

Pour Jean Delaunay, responsable culturel du Centre hospitalier Daumezon, "la culture est un objet



qui permet de resocialiser, en postulant qu'on n'est plus avec des malades, mais avec des personnes". Et "la culture apporte des moments d'air frais". Elle a son importance sur le plan thérapeutique. Les patients "se découvrent des capacités qu'ils ne connaissaient pas, découvrent qu'ils peuvent produire des choses qu'ils ne savaient pas". Les soignants "acceptent de ne plus être des infirmiers pour s'engager dans un projet culturel". C'est fort de cette expérience que l'hôpital est entré dans la programmation du festival Excentrique.

Pour Christophe Blandin-Estournet, directeur de l'agence culturelle régionale *Culture O Centre*, organisatrice d'Excentrique, la collaboration avec Daumezon illustre parfaitement l'esprit dans lequel le festival est construit. *Excentrique*, c'est, tous les ans, de mai à octobre, dans une

dizaine de lieux de la région, des manifestations faisant appel à toutes les disciplines artistiques. Des manifestations "co-construites" avec les lieux qui les accueillent, et pour lesquelles le mot festival, à en croire Christophe Blandin-Estournet, convient en définitive assez mal. Le festival, c'est la partie émergée, assure-t-il. Le plus profond, c'est la volonté partagée de programmer quelque chose qui, pour chaque lieu, a sa place ici et "nulle part ailleurs". Comme à Daumezon.

www.cultureocentre.fr/

La résidence de Kristof Guez et Marc Pichelin a donné lieu à l'édition d'une édition photographique, éditée par Ouïe/Dire Périgueux
contact@ouiedire.com
www.ouiedire.com

FEMMES ARTISTES...

Signe des temps, le rôle des femmes dans l'histoire de l'art est réévalué. Le phénomène a bien sûr sa traduction dans les expositions.

Les femmes sont à la mode. Leur importance dans l'histoire de l'art est reconsidérée par le militantisme féministe. En témoignent, en France, la présentation de l'œuvre d'Artemisia Gentileschi au musée Maillol à Paris, l'exposition que le musée d'Orsay consacre à Misia, et celle qu'a organisée le Conseil général du Loiret au château de Chamerolles, sous le titre "Femmes artistes".

Dans cette dernière exposition, contrairement à ce qu'indique le titre, la femme n'est pas seulement considérée dans sa dimension d'artiste. Elle est aussi approchée comme modèle/inspiratrice. Le point commun entre toutes les femmes auxquelles l'exposition rend hommage: elles ont été "tour à tour inspiratrices et créatrices dans une histoire de l'art qui les a trop souvent oubliées". Oubliées notamment, si l'on en croit la commissaire de l'exposition Sylvie Buisson, sur le plan marchand.



De cette réécriture de l'histoire, toutes ne sortent pas également grandies, si l'on s'en tient aux 200 œuvres présentées. Toutes non plus n'ont pas été maltraitées par les amateurs d'art, si l'on songe au succès considérable, en son temps, de la médiocre Rosa Bonheur.

Si elle n'exclut pas des destins individuels, comme celui de Clara Peters, la plus ancienne de la bande (son "Repas à la pipe" date de 1630), Sylvie Buisson, s'est aussi attachée à souligner les influences réciproques, les

compagnonnages artistiques entre hommes et femmes, qu'elle place au cœur du processus de création. En ressortent quelques figures majeures, comme Camille Claudel et Rodin, Yves Klein et Rotraut, et, les plus poignantes de toutes, Modigliani et Jeanne Hébuterne. Jeanne Hébuterne, suicidée d'à peine plus de vingt ans deux jours après la mort de Modigliani, et

dont les premières œuvres (ci-dessus un autoportrait) laissaient de belles promesses.

C'est une tentative de réhabilitation qui est avancée aussi à propos d'Artemisia Gentileschi, dont la carrière se poursuit avec succès jusqu'au 15 juillet au musée Maillol à Paris. On en ressort hélas avec l'idée qu'elle était juste une bonne faiseuse, et qu'elle ne valait pas son père. Difficile de nous convaincre qu'on la reconnaît enfin comme on reconnaît le Caravage.

Avec Misia, au musée d'Orsay, il s'agit d'autre chose: de l'aventure

d'une de ces femmes qui traversent la vie artistique par leur intelligence et leur charme. Épouse de Thadée Natanson, le fondateur de la Revue blanche, puis d'un richissime propriétaire de presse et enfin du peintre catalan José Maria Sert, elle a exercé sur la vie artistique du premier quart du XX^e siècle une influence considérable,

inspiratrice, mécène, entre metteuse... Misia apparaît dans l'exposition à travers ses portraits par les plus grands artistes de son temps (Vuillard, Bonnard, Toulouse-Lautrec, Sert) mais aussi par l'évocation de ceux qu'elle a croisés, aidés ou inspirés, de Mallarmé à Ravel. Dans le catalogue de l'exposition le président du musée d'Orsay, Guy Cogeval, écrit: "Exposer Misia au musée d'Orsay est un pari audacieux... parce que la jeune Polonaise, lancée à la conquête de Paris à moins de vingt ans, n'a rien créé par elle-même et parce que, ni actrice ni cocotte ni présidente

d'un salon artistique, elle s'impose à une époque où la célébrité s'écrit au masculin".

Femmes artistes jusqu'au 19 août Château de Chamerolles Loiret Artemisia Musée Maillol Paris jusqu'au 15 juillet

Misia au musée d'Orsay jusqu'au 9 septembre

A noter par ailleurs, sur d'autres femmes, celles des Cours de France *Les dames de Trianon* à Versailles (Grand Trianon) du 3 juillet au 14 octobre.

RENDEZ-VOUS

GIACOMETTI



Le Fort de Bard, forteresse du XIX^e siècle située dans le Val d'Aoste et transformée en centre d'art, consacre cette année une exposition à Alberto Giacometti: 120 œuvres diverses autour de "L'homme qui marche". Les œuvres sont prêtées par la Fondation Maeght.

6 juillet au 18 novembre
www.fortedibard.it

BOURDIEU PHOTOGRAPHE

Appelé du contingent en 1955, puis enseignant à la Faculté de lettres d'Alger de 1958 à 1961, Pierre Bourdieu a photographié l'Algérie. Une photo essentiellement sociologique. Il parle lui-même d'un "regard d'ethnologue compréhensif".

Jusqu'au 4 novembre
Jeu de Paume Hors les Murs/
Château de Tours
www.jeudepaume.org

KERGUEHENNEC, CHÂTEAU D'ART

RENDEZ-VOUS

DESIGN À AGEN

Le musée des beaux-arts d'Agén présente cet été, dans ses locaux et dans l'église des Jacobins, une exposition de design qui réunit plus de 260 œuvres de 40 designers dans les domaines du mobilier, des arts de la table et du luminaire. Tous les designers exposés ont un lien avec l'Aquitaine, soit qu'ils y travaillent, soit qu'ils travaillent avec des entreprises de la région, soit qu'ils figurent dans les collections des musées aquitains. Commissariat : Roseline Giusti, historienne du design et Marie-Dominique Nivière, conservatrice du musée des beaux-arts d'Agén.

30 juin au 17 décembre Agén
www.agen.fr

CÉRAMIQUES DE PEINTRES

Le musée d'art moderne de Troyes, qui célèbre cette année son trentième anniversaire, expose des céramiques de peintres. En tout, environ 270 œuvres signées Gauguin, Matisse, Picasso, Derain, Dufy, etc. jusqu'à Alechinsky.

30 juin au 2 décembre Troyes

FESTINS DE LA RENAISSANCE

L'alimentation et les arts de la table à la cour de France à la Renaissance, avec pour décor le Château de Blois. Tableaux, orfèvrerie, mobilier, vaisselle, livres de cuisine... L'exposition est labellisée d'intérêt national.

Château de Blois
7 juillet au 21 octobre
www.chateaublois.fr

Le Conseil général du Morbihan, qui en est propriétaire, a mis le Domaine au service de l'art contemporain : expositions, résidences, et un important département consacré au peintre Tal Coat

Deux artistes cet été au programme du Domaine de Kerguehenec, dans le Morbihan : Christian Bonnefoi et Alexandre Hollan. Christian Bonnefoi expose ici en même temps qu'au musée Matisse du Cateau-Cambrésis, et le fera à l'automne au musée de Céret (Pyrénées-Orientales) avec lequel le musée Matisse a des liens solides depuis plusieurs années. Il présente à Kerguehenec des peintures récentes et des collages, dont une vaste fresque réalisée in situ (ci-contre) en hommage au deuxième artiste exposé cet été, Alexandre Hollan.

D'Alexandre Hollan, artiste d'origine hongroise réfugié en France en 1956, on peut voir une série de dessins d'arbres, travaillés avec obstination dans l'arrière-pays de Montpellier.

A 30 kilomètres au nord de Vannes, le Domaine de Kerguehenec, construit autour d'un château, est depuis quarante ans la propriété du Conseil général du Morbihan. Devenu centre d'art, il accueille toute l'année des expositions et des résidences d'artistes (une



Christian Bonnefoi devant une de ses œuvres à Kerguehenec

dizaine d'artistes sont accueillis cette année). Il est aussi riche, depuis ces dernières années, d'un considérable fonds Tal Coat, constitué grâce aux volontés conjuguées du Conseil général et de la famille du peintre. Le château lui dédie des salles d'exposition, et le Domaine est aussi centre de recherches sur Tal Coat.

Le parc du domaine expose une

sculpture réalisée en résidence par Charles-Henry Fertin. Ce parc est, depuis vingt-cinq ans, un lieu d'expositions permanentes de sculptures.

Domaine de Kerguehenec
56500 Bignan
Expositions jusqu'au 30 septembre
www.kerguehenec.fr

Une exposition réunissant des lauréats et nommés du prix Marcel Duchamp se tient à la Kunsthalle de Düsseldorf du 7 juillet au 9 septembre. Artistes présentés : Kader Attia, Mircea Cantor, Cyprien Gaillard, Dominique Gonzalez-Foerster, Anri Sala, Tatiana Trouvé. L'exposition est organisée par l'ADIAF avec le concours de l'Institut français.

Le Centre national des arts plastiques (CNAP) publie un guide : "140 aides privées et publiques en faveur des artistes". Ce guide recense les programmes privés et publics d'aide à la création
www.cnap.fr

La Porte de la paix, l'œuvre que Josep Grau-Garriga avait conçue pour l'église de Saint-Mathurin sur Loire, ville du Maine-et-Loire où l'artiste catalan s'était installée en 1991, a été inaugurée le 22 juin, dix mois après sa mort.

CLERMONT-FERRAND: LES TEXTILES DU MONDE EN FESTIVAL

Un festival, une exposition : les textiles du monde se donnent en manifeste

Clermont-Ferrand prépare, pour septembre, la première édition d'un festival, le FITE, " festival international des textiles extraordinaires". Que faut-il entendre par "extraordinaires"? Des textiles qui ont un sens, explique Christine Athanor, présidente de l'association qui porte le festival.

Il s'agit, en fait, de mettre en valeur des textiles du monde entier, en donnant une large place à l'artisanat et aux matières originales et inattendues, et en débordant largement du seul textile vestimentaire. Il y a, derrière cette devanture, un propos politique : le festival s'offre comme une célébration du partage des savoir-faire et des esthétiques.

Ce propos n'empêche que le festival se veut avant tout une fête, avec ateliers, films, défilés de mode,

concerts, marché textile. Mais il comprendra aussi des "rencontres" sur "la question du textile et de son sens au sein des sociétés humaines".

Une exposition, intitulée *Métamorphoses*, associée au festival, se tiendra au musée Bargoin, musée des tapis et du textile, l'une des institutions les plus originales de la ville. Labelisée d'intérêt national, cette exposition a l'ambition, dans le même esprit que le festival, de "décentrer le regard sur le textile". Elle s'appuie sur la riche collection de textiles du monde que possède le musée, lien le plus solide de la ville avec le textile.

Pour le maire de Clermont-Ferrand, Serge Godard, le festival et l'exposition sont l'un des signes de la volonté d'ouverture de la ville, qui se manifeste sur le plan culturel

comme sur le plan sportif. Les manifestations prennent place dans un ensemble où se distingue le festival du court-métrage, autre signe de l'esprit d'ouverture au monde qui règne dans la ville, se plaît à souligner son maire.

Le festival naît pour être pérenne, : une année à Clermont-Ferrand, une année dans le monde. On tirera donc les leçons de la première édition.

FITE, du 12 au 16 septembre
Rencontres 13 et 14 septembre
Métamorphoses, du 14 septembre
au 31 mars

<http://museebargoin.clermont-ferrand.fr>

BOURGES : BIENNALE, numéro 6

Capitale musicale, Bourges est active dans tous les arts. En particulier dans l'art contemporain, où une biennale s'appuie sur la richesse du tissu local

La 6ème biennale d'art contemporain de Bourges se déroulera du 14 au 17 novembre. La manifestation a atteint une maturité qui conduit la Ville, qui la porte, à vouloir lui donner le retentissement national qu'elle n'a sans doute pas encore assez à ses yeux.

Jusqu'à maintenant, une certaine prudence était de mise, et le public surtout régional, confesse Philippe Gitton, maire-adjoint à la culture. Mais la formule, dès la première édition, a mobilisé quelque 20 000 visiteurs, se réjouit-il. Et les dernières éditions ont tourné autour de 25 000. Le temps serait d'autant

plus venu de chercher un public plus vaste que Bourges, grande ville par la densité et la qualité de ses équipements, regrette un peu que son image soit devenue, du fait du succès du Printemps de Bourges, trop exclusivement attachée à la musique. Sans renier, bien sûr, tout ce que la ville doit à son Printemps, il s'agit donc de mettre en avant l'éclectisme de la vie culturelle locale, et de rappeler qu'elle est une grande ville d'art.

La biennale, c'est principalement deux manifestations :

- une exposition éclatée entre plusieurs lieux majeurs de la ville, qui n'en manque pas (du palais

Jacques Cœur à la Maison de la culture en passant par le musée Estève, des friches artistiques et la galerie de l'École nationale supérieure d'art)

- un Panorama de la jeune création, qui regroupe une trentaine d'artistes autour de la trentaine, manifestation pilotée par l'ENSA. La sélection est rigoureuse et, assure son directeur Stéphane Doré, dégage toujours une ligne centrale. Qui serait aujourd'hui l'usage non pas du mixage des media, mais de l'ensemble de ceux-ci comme d'un ensemble d'outils dans lesquels puiser selon ce qu'on veut exprimer.

LE LIVRE SUR LA TABLE MINISTÉRIELLE

RENDEZ-VOUS

CANALETTO



Le musée Maillol, à Paris, poursuit son exploration de la culture italienne avec une exposition consacrée à Canaletto. On y verra ses célèbres vues de Venise : plus de 150 œuvres, peintures et dessins.

19 septembre au 10 février
www.museemailol.com

JEUNE PUBLIC À PARIS

Le Théâtre Darius Milhaud propose la 6^{ème} édition de son festival jeune public "L'été des p'tits futés" : 12 spectacles, 98 représentations.

2 juillet au 31 août
80 allée Darius Milhaud 19^e
www.etedesptitsfutes.com

LES SUDS À ARLES

Ce grand rendez-vous estival des musiques du monde en est à sa 17^{ème} édition. Il fait une place particulière à l'Algérie (en vedette, El Gusto) à l'occasion du cinquantenaire de son indépendance. Et propose au total une centaine de concerts et rencontres, ainsi que des stages.

9 au 15 juillet
www.sud-arles.com

Rémunération des auteurs sur le livre numérique, TVA sur le livre numérique, avenir de la librairie : les fronts sont déjà ouverts.

La ministre de la culture a commencé son mandat en offrant un livre à son prédécesseur. C'était dire, déjà, l'importance qu'elle accordait à la lecture. Alors qu'elle vient à peine d'entrer réellement en fonction, le livre retient son attention.

À la veille du dernier salon du livre de Paris, après de longues négociations, un communiqué annonçait un quasi-accord entre auteurs (représentés par le CPE, conseil permanent des éditeurs) et le Syndicat national de l'édition sur la rémunération des auteurs pour le livre numérique. Las, aujourd'hui, pas d'accord, les deux partenaires s'opposant en particulier sur les modalités de récupération des droits numériques

lorsque l'œuvre est épuisée sous forme imprimée. Le SNE garde espoir, les auteurs se veulent fermes, la ministre de la culture se dit "inquiète de la position des auteurs", mais tape aussi sur les doigts des éditeurs, à qui elle a reproché, lors de leur assemblée générale, de "n'avoir pas été assez audacieux sur le niveau des rémunérations servies aux auteurs". Pour elle, "les taux sont trop faibles".

Il y a aussi le dossier de la TVA. Avec, à tenir, la promesse de ramener le taux à 5,5%. La mesure est bien inscrite dans le collectif budgétaire adopté le 5 juillet.

Il y a aussi la question de la TVA sur le livre numérique, c'est-à-dire de son alignement sur le livre

imprimé, qui se plaide à Bruxelles. La France, a promis la ministre aux éditeurs, "maintiendra et défendra sa position". Depuis, Bruxelles a adressé à Paris une mise en demeure. "La France continuera à mener son travail d'argumentation et de persuasion auprès de la Commission et de ses partenaires européens", a réagi le ministère.

Aurélié Filipetti a, par ailleurs, annoncé aux libraires et aux collectivités territoriales, qu'elle a réunies, un "plan librairies" avec pour objectif d'obtenir 2% de surcroît de rentabilité. La ministre demande à tous les partenaires, en particulier les éditeurs et les collectivités territoriales, de s'engager dans cet objectif.

LES ENFANTS DU PARADIS, VEDETTE DE LA RENTRÉE

La version restaurée des *Enfants du paradis* sortira à l'automne en salles, DVD et blu-ray. Parallèlement, le chef-d'œuvre de Marcel Carné fera l'objet de la première des deux grandes expositions de l'année de la Cinémathèque française à Paris. C'est évidemment sur grand écran qu'il faut redécouvrir le film, ses images foisonnantes et les numéros de mime de Jean-Louis Barrault. On a même l'étrange impression que l'on entend mieux les inoubliables dialogues de Jacques Prévert.

"On a des archives magnifiques sur le film", explique Serge Toubiana, directeur général de la Cinémathèque. Celles de Pathé, qui font que "on a la possibilité de raconter toute l'histoire du film" dans son contexte, la fin de



la guerre et la Libération.

L'exposition (24 octobre - 27 janvier) sera accompagnée d'une rétrospective intégrale Marcel Carné (24 octobre - 25 novembre) et du cinéma des frères Prévert (31 octobre au 18 novembre). Une journée d'études, le 5 novembre, sera consacrée à "Les Enfants du Paradis, Marcel Carné, Jacques Prévert".

La deuxième grande exposition de l'année (10 avril - 4 août) rendra hommage à Jacques Demy. On y verra notamment, à côté d'extraits de films, ses peintures et ses photos, ainsi que des œuvres d'artistes par lesquels Jacques Demy se disait influencé, Cocteau, Calder, Hockney, Raoul Dufy, Niki de Saint-Phalle. Et, bien sûr, avec l'exposition, une rétrospective intégrale de ses films (à commencer par une version restaurée de *Lola*).

Parmi les autres événements de la saison 2012-2013 : un nouveau rendez-vous, un festival international du film restauré ; des rétrospectives intégrales consacrées à Otto Preminger et Manoel de Oliveira, des rétrospectives Jean-Louis Trintignant, Maurice Pialat, un hommage aux Films du Losange.

LE BASSIN MINIER DU NORD AU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt sites culturels ont été inscrits lors de cette session.
La France compte désormais 38 sites inscrits au Patrimoine mondial**

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais a été inscrit le 30 juin sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, par le Comité réuni cette année du 24 juin au 6 juillet à Saint-Petersbourg. Le bassin minier a été inscrit avec cinq sites naturels, un site mixte et dix-neuf sites culturels.

Parmi les sites culturels, figure notamment la ville coloniale de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire (ci-dessous).

L'ICOMOS, organe consultatif de l'UNESCO pour les sites culturels, avait émis un avis favorable sur la candidature du bassin minier du

Nord-Pas-de-Calais. L'ICOMOS reconnaissait "la valeur universelle exceptionnelle des paysages culturels évolutifs vivants apportés par les 109 éléments formant le bien en série du Bassin minier du Nord-Pas de Calais, ainsi que sa place exceptionnelle dans l'histoire événementielle et sociale du monde de la mine". Le dossier présenté par la France avait été préparé par l'association Bassin minier uni, créée il y a dix ans par les élus locaux.

Parmi les nouvelles inscriptions au patrimoine mondial, celle de l'église de la Nativité à Bethleem,

prise en urgence à la demande de la Palestine, membre de l'UNESCO depuis quelques mois seulement, n'a pas été du goût de tous. Israël a protesté, de même que les États-Unis. L'ICOMOS avait recommandé de ne pas inscrire le site en urgence. Parmi les autres décisions importantes du Comité : l'inscription au patrimoine mondial de Rabat ("capitale moderne et ville historique"), de l'opéra de Bayreuth, des sites miniers de Wallonie et le classement sur la liste du patrimoine en péril de Liverpool et de Tombouctou.

Grand-Bassam, Fantôme des Colonies

Grand-Bassam, proposé par la Côte d'Ivoire, est le témoin le plus précieux de la présence coloniale française dans le pays. Elle en fut sa première capitale, au débouché du wharf qui débarquait les voyageurs de la métropole. La capitale ne dura guère : une terrible épidémie de fièvre jaune fit choisir un lieu plus abrité, de l'autre côté de la lagune, Bingerville. De cette capitale éphémère sont restés quelques bâtiments typiques et un cimetière où furent enterrés ceux que la maladie avait fauchés.



L'ancienne maison du gouverneur, devenue musée national du costume.

Que le site de Grand-Bassam ait sa place au patrimoine mondial, on ne peut en douter, et l'ICOMOS n'en doutait pas, qui "reconnait la valeur universelle exceptionnelle de Grand-Bassam", et juge que "La ville historique apporte un exemple exceptionnel et bien conservé

de développement colonial urbain, économique, politique et social à l'échelle de l'Afrique occidentale, de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle". Mais le dossier présenté à l'UNESCO, en deuxième candidature, était jugé faible sur plusieurs points par l'ICOMOS,

prête à renvoyer la Côte d'Ivoire à un nouvel affinement de son projet de sauvegarde. Le Comité en a décidé autrement, et prononcé l'inscription dès cette année. A la Côte d'Ivoire, maintenant, d'assumer pleinement les charges liées au classement.

RENDEZ-VOUS

LES ENFANTS DANS LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah, à Paris, consacre une exposition aux enfants dans la Shoah. Ils sont un million et demi de moins de quinze ans à avoir été tués. Certains ont laissé des témoignages (lettres, journaux, dessins)

Jusqu'au 30 décembre Paris
17, rue Geoffroy-l'Asnier
www.memoriamedelashoah.org

ARCHITECTURES ITALIENNES

Sous le titre "La tendenza, architectures italiennes des années



1965 - 1985", le Centre Pompidou consacre une exposition au mouvement qui porte ce nom, dont la grande figure fut Aldo Rossi. Pour cet hommage, le Centre a puisé dans ses riches collections d'architecture.

20 juin au 10 septembre
Centre Pompidou Paris
www.centrepompidou.fr

LES HALLES DE REIMS RETROUVENT LA VIE

Les Halles du Boulingrin, morceau de bravoure de l'architecture de l'entre deux guerres, menacées de disparition avant d'être classées en 1990, ont fait l'objet d'une superbe restauration qui s'achève, et vont rouvrir en septembre. Elles retrouveront leur fonction de marché, mais accueilleront aussi le sport et la culture.



Les Rémois vont retrouver le 14 septembre les Halles du Boulingrin, fermées en 1988, et sauvées de la destruction en 1990. Classées cette année-là par décision du ministre de la culture Jack Lang contre l'avis du maire de Reims Jean Falala, elles ont fait l'objet d'une minutieuse restauration qui redonne sa splendeur à un monument du XX^e siècle dont on frémit rétrospectivement, en le voyant aujourd'hui, à l'idée qu'il aurait pu être détruit.

Les Halles du Boulingrin, c'est l'un des chefs-d'œuvre d'un ingénieur remarquable, Eugène Freyssinet, qui a conçu une voûte de... Remarquable par sa construction, le bâtiment l'est aussi par son style art nouveau, qui marque tout le visage de la reconstruction de Reims après 1918, souligne François Chatillon,

architecte en chef des monuments historiques chargé de la restauration.

Cet édifice unique a cependant subi l'usure rapide du temps, pour des raisons techniques auxquelles n'avait pas pensé Eugène Freyssinet. La condensation sous la voûte a produit de la condensation. L'eau a pénétré le béton, corrodé les aciers. Une situation

assez sérieuse pour produire le risque de voir tomber des morceaux de béton, mais qui n'a heureusement pas affecté la structure. Laquelle était bien conservée, explique François Chatillon, parce qu'elle avait été bien conçue. La voûte n'était "ni écartée ni fissurée".

DE LA POLÉMIQUE AU CLASSEMENT

Ce sont les risques de chute qui ont conduit à la fermeture des Halles en 1988. Elles étaient alors promises à la démolition, ce qui a ému l'architecte Paul Chemetov, lequel a alerté le ministre de la culture. S'ensuit une polémique, le classement, la mauvaise humeur du maire qui traîne les pieds, puis des changements à la tête de la ville, avec d'abord Jean-Louis

Schneiter, passionné d'urbanisme et partisan de la réhabilitation, puis avec Adeline Hazan, élue en 2008.

"Les Halles ont fait partie des dossiers que j'avais déclarés tout-à-fait prioritaires", rappelle-t-elle aujourd'hui. Et de fait, les choses ont fini par se débloquer assez vite : programme de réhabilitation validé en 2006, début des travaux en 2010, inauguration en septembre prochain.

MULTIFONCTIONNELLES

Les travaux auront coûté 31 millions d'euros, financés principalement par la Ville (18 millions), ainsi que par l'État (un peu plus de 8 millions) et la Région Champagne-Ardenne (4,9 millions).

Les nouvelles Halles retrouveront leur vocation de marché alimentaire, mais pourront aussi recevoir des expositions, des manifestations sportives ou culturelles.

L'inauguration donnera lieu, entre le 14 et le 21 septembre prochains, à une fête confiée à Stéphanie Aubin, directrice du Manège, scène nationale de Reims. Dans le cadre des manifestations liées à l'inauguration, un colloque sera consacré au thème suivant : "Réhabiliter le patrimoine du XX^e siècle en béton, approche comparée à partir de l'exemple des Halles du Boulingrin" (18 septembre). Le colloque est organisé par la DRAC Champagne-Ardenne, en lien avec la Ville.



UN MOIS CULTUREL EN BREF

25 mai

Le J.O. publie le décret relatif aux attributions du ministre de la culture et de la communication. L'article 1 prévoit toujours que "Le ministre de la culture et de la communication a pour mission de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France". C'est lui aussi qui "prépare et met en œuvre les actions qui concourent à la diffusion, à l'emploi et à l'enrichissement de la langue française ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des langues de France".

6 juin

Présidente très contestée du Centre des monuments nationaux, Isabelle Lemesle démissionne.

7 juin

83% des salariés de l'Orchestre opéra national de Montpellier (OONM) votent une motion de défiance contre le directeur Jean-Paul Scarpitta, qui a

succédé en janvier dernier à René Koering

10 juin

Mort, à 91 ans, du peintre Georges Mathieu

15 juin

Réunion de la Commission nationale des monuments historiques. Dix-neuf phares et anciens phares du littoral français vont être classés. Il s'agit d'une nouvelle vague, 17 phares ayant été classés après une réunion de novembre 2010.

18 juin

Une première : une parcelle de vigne, dans le Gers, devient un monument historique inscrit. La parcelle est petite (20 ares), mais elle témoigne "de modes de culture ancestraux disparus avec la crise du phylloxéra".

19 juin

La Portugaise Maria Vasconcelos, qui avait été invitée par Jean-Jacques Aillagon, clôt le cycle controversé des expositions commandées par le prédécesseur de Catherine Pégard à la tête du Domaine.

23 juin

Mort de la pianiste Brigitte Engerer

26 juin

Dans une déclaration à l'AFP, la ministre de la culture dit son intention de "reprenre la réflexion" sur le Centre national de la musique.

27 juin

Comme prévu (il restait le dernier candidat), Gallimard rachète Flammarion au groupe italien RCS Mediagroup. Le nouvel ensemble

représente un chiffre d'affaires proche de 500 millions d'euros, troisième groupe français d'édition derrière Hachette et Editis

27 juin

Le Conseil des ministres renouvelle le mandat de Jérôme Deschamps à la direction de l'Opéra-Comique

28 juin

Mort à 88 ans de Robert Sabatier, romancier et poète, académicien Goncourt

28 juin

Assemblée générale du Syndicat national de l'édition. Antoine Gallimard, qui ne souhaitait pas faire un nouveau mandat, cède la présidence à Vincent Montagne, PDG du Groupe Médias-Participations, éditeur de BD

28 juin

300ème anniversaire de la naissance

de Jean-Jacques Rousseau, qui fait l'objet de nombreuses manifestations tout au long de l'année en France et en Suisse.

29 juin

Réouverture après travaux de rénovation du musée national Adrien Dubouché à Limoges.

30 juin

Philippe Béval, directeur des patrimoines au ministère de la culture, est nommé président du Centre des monuments nationaux. Bertrand-Pierre Galey assure l'intérim à la Direction des patrimoines.

2 juillet

Réunion du Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel. La ministre confirme que la réserve de 6% sur le budget du spectacle vivant était levée, et dit son souhait de renforcer le rôle du Comité, ce dont se félicite la FNCC

POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef :
Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :
Philippe Poirrier, Sophie Pujas

Conception graphique :
Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques

est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT France.

Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80

Courriel : policultures@wanadoo.fr
www.policultures.fr

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

GERHARD RICHTER

Le peintre allemand est célébré simultanément par le Centre Pompidou et par le Louvre.

A Beaubourg, une rétrospective en 150 œuvres depuis les années soixante. L'exposition, chronologique, est une plongée dans les recherches, les hésitations, les réussites et les échecs d'un homme qui, allant dans diverses directions, est toujours resté fidèle à la peinture. Ce qui ne l'a pas empêché de devenir la figure de proue de l'art allemand, quand la France s'épuisait dans le post-Duchamp et cherchait en vain à imposer ses choix dans le monde. L'exposition de Beaubourg s'inscrit du reste dans un périple international, après la Tate Modern de Londres et la Nationalgalerie de Berlin.



Autoportrait 1996
Huile sur toile 51 x 46 cm
© Gerhard Richter, 2012

Au Louvre, des dessins et aquarelles de 1957 à 2008.

Jusqu'au 24 septembre Beaubourg
Jusqu'au 17 septembre Louvre

HISTOIRE ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

repères

6817 par jour : c'est le nombre moyen de visiteurs attirés par l'édition 2012 de Monumenta, confiée à Daniel Buren et tenue au Grand Palais à Paris du 9 mai au 21 juin. Soit un total de 259 000 visiteurs. C'est moins que ce qu'avait attiré Anish Kapoor l'an dernier (277 000 , chiffre record).



166 000 : c'est le nombre de personnes qui ont assisté en 2011 à un concert de l'Orchestre national des Pays de la Loire. Lequel a joué, depuis sa création en 1971 dans le cadre du plan Landowski, devant six millions de spectateurs. L'ONPL, comme tous les orchestres de région, est principalement subventionné par les collectivités locales : 9 millions d'euros à comparer aux 2,1 million d'euros apportés par l'État.

300 000 : c'est le nombre de visiteurs qu'a attirés au Louvre l'exposition consacrée à la "Sainte-Anne" de Léonard de Vinci à l'occasion de sa restauration.

16% : c'est la baisse du nombre de points de vente d'un ensemble "culture, sports, loisirs" entre 2004 et 2009, indique l'INSEE. C'est la plus forte baisse de toutes les catégories répertoriées par l'INSEE. La moyenne a baissé de 1%. La période a été marquée par une nouvelle progression de la place des grandes surfaces, qui totalisent les deux tiers du chiffre d'affaires du commerce de détail.

Michèle Dardy-Cretin, Histoire administrative du ministère de la Culture et de la Communication, 1959-2012. Les services de l'administration centrale, Paris, La Documentation française, 2012, 247 pages, 15 Euros.

Le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication vient de publier une très utile actualisation du volume *Histoire administrative du ministère*. Cette troisième édition

d'un véritable usuel, réalisée avec minutie et érudition par Michèle Dardy-Cretin, s'imposait à l'heure des modifications essentielles qui ont touché l'architecture du ministère ces dernières années. L'ouvrage propose un panorama complet des missions et de l'organisation des grands secteurs qui composent le niveau central du ministère. Il permet, dans une logique historienne, de retrouver les textes législatifs majeurs publiés au fil du temps, la succession des

organigrammes et les principaux titulaires qui ont assumé les différentes missions confiées à ce département ministériel. De précieuses annexes, notamment sur les services à compétence nationale et les établissements publics, complètent un ouvrage, qui devrait s'affirmer comme un guide indispensable à l'étudiant, à l'élu et à l'acteur culturel.

Philippe Poirrier

L'UNESCO APPELLE À LA MOBILISATION POUR DÉFENDRE LE PATRIMOINE MALIEN

La session 2012 du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO s'est déroulée sur un arrière-fond dramatique : la destruction par les islamistes qui se sont rendus maîtres de la ville des monuments de Tombouctou.

Le Comité, qui ne peut pour l'heure qu'assister impuissant à ces actes qu'il qualifie de "répugnants", a

demandé à la directrice générale de l'UNESCO de créer un fonds spécial pour aider le Mali à la conservation de son patrimoine culturel, et appelé tous les Etats membres de l'UNESCO, l'Organisation islamique internationale pour l'éducation, la culture et la science (ISESCO) et l'Organisation de la coopération islamique (OIC)

à alimenter ce fonds. Le Comité demande aussi l'envoi au Mali, "dès que possible", d'une mission d'évaluation des dommages et des besoins urgents en termes de conservation.

Les mausolées de Tombouctou sont un des sites du patrimoine mondial.

créative (suite de la page une)

■ la position ministérielle sur le Centre national de la musique. Le projet était manifestement déséquilibré et servait principalement les intérêts de l'industrie ; le travail est remis sur l'ouvrage

■ dans les discussions tendues entre éditeurs et auteurs sur la rémunération des livres numériques, Aurélie Filipetti adopte une position plus équilibrée que son prédécesseur, qui penchait exagérément du côté des éditeurs

Ce sont de premiers signes intéressants, comme l'est l'éditorial que la ministre signe dans le numéro de juin du magazine du ministère. "La culture, écrit-elle,

est le lieu d'une rencontre entre un artiste, un créateur, et un public, sur un territoire sans cesse renouvelé, celui de l'objet artistique". Et elle situe la démocratisation au centre de la politique culturelle. Nous ne boudons pas notre plaisir, tant l'esprit de cet éditorial rejoint ce que nous écrivons ici depuis des années.

Tant mieux. Parce qu'il y a beaucoup à faire. En France et en Europe. L'Europe où il n'est plus question de culture, mais de créativité, dans un salmigondis où les notions se perdent (*lire nos pages focus*), ou plutôt se dissolvent dans les

objectifs économiques et sociaux. En France, où ce même concept d'économie créative poursuit le vieux rêve d'une culture utile : celle qui sert la promotion de l'industrie et le développement des territoires eux-mêmes "créatifs" ?

Malraux, il y a cinquante ans, voulait créer partout en France des maisons de la culture. Voilà que maintenant on crée des "maisons de l'économie créative et de la culture". Pas sûr que ce soit un progrès. Un bon ministre se jugera aussi à sa capacité à résister à cette vague, qui certes ne dépend pas d'elle ; son problème est de savoir nager à contre-courant.

Philippe Pujas